

APW DE TIZI-OUZOU

Le RCD boycotte la session et dénonce

Ouverte dans la journée d'hier, la session ordinaire de l'APW qui se penchera sur la situation du secteur de l'agriculture et sur le bilan du wali, a été boycottée par le RCD, qui dénonce «la violation récurrente de la loi par le P/APW».

Une position que les élus de ce parti ont étayée par une série de faits qu'ils estiment être des entorses à la réglementation et au règlement intérieur régissant le fonctionnement de l'assemblée. La désignation de quatre vice-présidents lors de la constitution de son exécutif est le premier grief reproché

au P/APW qui a enfreint «l'article 62 de la loi N°12-07 relative à la wilaya qui stipule que ce nombre ne saurait excéder trois pour une assemblée de 47 sièges comme celle de Tizi-Ouzou», souligne le RCD pour qui le règlement intérieur n'est pas conforme au décret exécutif N° 13-217 du 18 juin 2013 portant règlement type de l'Assemblée populaire de wilaya.

Autre charge retenue contre M. Hocine Haroun, l'adoption en date du 8 juillet 2014 du budget supplémentaire pour l'exercice de l'année 2013, lors d'une session organisée hors délais légaux, alors qu'elle devait se tenir au mois de juin», argumentent les

élus du parti de M. Bellabas. «La session d'aujourd'hui (du 6 avril 2015) ne déroge pas à la règle puisque censée se tenir au plus tard le 31 mars dernier», ajoutent les mêmes élus. «Elle (cette session) aura le mérite, au moins de mettre à nu les limites d'une assemblée qui prétend gérer les affaires de la wilaya, mais incapable de convoquer ses réunions dans les délais réglementaires», ironisent-ils.

Tout en égratignant le wali «qui semble s'accommoder de ces violations de la loi, lui qui est pourtant investi de la mission de veiller à son application», le RCD juge que les agissements du P/APW ainsi dénoncés

écornent «la crédibilité d'une institution déjà bien entamée».

Signalons que la session de l'APW qui se poursuivra aujourd'hui, par l'examen de l'action du wali, s'est penchée, dans la séance d'hier, lundi au secteur de l'agriculture dont le rapport présenté par son directeur «est plus un étalage de chiffres qu'un constat explicite», regrettera le P/APW dans son exposé inaugural, estimant en outre, que la commission agriculture de l'assemblée a réalisé «un travail diagnostique chiffré suivi de quelques recommandations».

S. A. M.

BLIDA

Un faux procureur et un faux officier du DRS sous les verrous

Sur la base d'une information faisant état de la mise en circulation d'un véhicule de marque BMW 535 alors qu'il a été placé en 2012 à la fourrière de Béni Mered à Blida, une enquête a été ouverte par les éléments de la Sûreté de wilaya de Blida. Celle-ci s'est soldée par l'arrestation de deux personnes ayant usurpé la fonction de procureur de la République et d'officier du DRS, lesquels avaient présenté de faux documents de main levée au responsable de la fourrière pour faire sortir le véhicule.

Un coup similaire a été mis à exécution en 2014 par les deux usurpateurs qui sont arrivés à faire sortir une Mercedes placée en fourrière en 2008.

L'enquête a montré que ces deux derniers avaient trafiqué les plaques d'immatriculation et de châssis chez un mécanicien à Birtouta, dans la wilaya d'Alger.

Il est à noter que les policiers ont pu récupérer la BMW qui a été retrouvée à Alger. Les deux faussaires ainsi que le mécanicien ont été placés, hier, sous mandat de dépôt.

M. B.

BOUIRA

Les retraités de l'ANP dénoncent leur marginalisation

«Ni le wali, ni son chef de cabinet ne veulent nous recevoir. Nous sommes devenus les pestiférés de la République. Celle-là même pour laquelle nous avons donné le meilleur de nous-mêmes pendant les années 1990». Kheiri, le coordinateur de la wilaya de Bouira de l'Association nationale des retraités de l'ANP, n'arrive plus à articuler ses mots.

D'après ce responsable, tout se fait comme si des instructions sont données pour que personne ne reçoive cette association.

Hier, ils étaient des dizaines à se rassembler devant le perron de la wilaya de Bouira pour dénoncer leur marginalisation. Les présents évoquent entre autres le refus des autorités de la wilaya de leur octroyer un siège, alors que, rappellent-ils, des associations qui ne font rien, et d'autres qui ont totalement disparu, possèdent des bureaux de wilaya qu'elles ont fermés depuis des années sans que les pouvoirs publics ne les rappellent à l'ordre, ou restituent ces locaux. Même margi-

nalisation observée au niveau des communes où les délégués communaux de cette association sont unanimes à dire qu'ils font l'objet d'un rejet systématique.

«Dès qu'on annonce notre profession, les portes se ferment», dira un délégué de M'chédallah qui parle d'une seule pharmacie qui était conventionnée avec le MDN pour leur servir gratuitement les médicaments et qui vient de résilier cette convention.

«Actuellement, la seule pharmacie qui est encore conventionnée est à Akbou. Pour servir une ordonnance, je dois parcourir une trentaine de kilomètres depuis M'chédallah et là,

à Akbou dans la wilaya de Béjaïa, on m'exige le cachet du MDN, que je devais faire au niveau de la 1^{re} Région Militaire à Blida. C'est un calvaire». Un autre de Djebbahia qui a servi le pays pendant une trentaine d'années, sorti en retraite avec le grade d'adjudant-chef, se retrouve par la force des choses, par la logique algérienne, et après tant d'années à traquer les terroristes dans les maquis, à travailler sous les ordres d'un repent.

La marginalisation a atteint son paroxysme avant-hier lundi lorsqu'un malade dialysé, retraité de l'ANP avait demandé une ambulance auprès du directeur de l'EPH pour son évacuation en urgence vers l'hôpital de Aïn-Naâdja. Le directeur aurait refusé net selon le président de l'association. Le pauvre malade a été évacué grâce au concours des responsables du Croissant-Rouge algérien qui l'avaient transporté à

bord de leur ambulance. Le logement social est également parmi les préoccupations majeures de ces retraités. Durant les années 1990 et c'est parce que tout le monde sait que le militaire est la cible des terroristes pendant toute sa vie, les responsables du MDN avaient donné certains privilèges à ces retraités de l'ANP en leur laissant le choix de la wilaya dans laquelle chacun voulait vivre avec sa famille, loin de la wilaya de résidence, et ce, pour pouvoir mettre à l'abri sa progéniture. C'était une très bonne chose et de ce fait, des décisions d'octroi de logements sont signées par la direction du service social du MDN et notifiées aux concernés, et ce, après l'aval du ministère de l'Habitat.

Ces décrets sont appliqués à la lettre au niveau de plusieurs wilayas, selon nos interlocuteurs mais, en tout cas, pas à Bouira.

Y. Y.

MÉDÉA

Journée médicale sur les infections respiratoires aiguës

Une journée médicale portant sur les IRA (infections respiratoires aiguës) et plus précisément les IRA basses ou pneumopathies, en l'occurrence chez le nourrisson et le jeune enfant, a été organisée au centre scientifique de loisirs de Médéa.

Plusieurs pneumopathies ont été passées en revue et ont constitué matière à débat pour des médecins généralistes pour la plus grande partie d'entre eux. D^r K. Haddad, spécialiste en pédiatrie, qui a été le principal orateur pour l'occasion s'est étalé sur le thème et a été très explicite.

Il s'est attardé un peu plus sur la «bronchiolite», cette affection respiratoire qui touche l'en-

fant dès la naissance et qui semble parfois prendre un aspect chronique et épidémiologique à une plus grande échelle.

Plusieurs volets concernant ses atteintes respiratoires infectieuses basses chez les petits et les tout petits ont été débattus, à savoir, le diagnostic, la prise en charge et le traitement.

D'autre part, les recommandations nationales dans le traitement des pneumopathies ont également été explicitées.

D^r Haddad nous a fait remarquer que ces pneumopathies étaient fréquentes à Médéa, entre autres en raison de la rudesse de l'hiver. Il a ajouté également que d'autres facteurs tels que la non-observance médicale des parents, l'automédication, le nomadisme médical, fai-

saient grandement dans la problématique et diminuaient de l'efficacité du plan de lutte contre ces maladies qui touchent beaucoup l'enfant. N

ous avons appris du D^r Benyekhlef, président du SNPSP (Syndicat national des praticiens de la santé publique) que ces rencontres, dont les thèmes varient chaque fois et qui sont initiées justement par cet organisme médical, visent un supplément de formation et de préparation à l'adresse de ces médecins, notamment à la veille du concours national pour le passage de grades, à savoir de celui de médecin généraliste à celui de médecin principal, et de celui de médecin principal à celui de médecin en chef.

M. L.